

Digne-les-Bains, le 31/01/2022

## **Vigilance Jaune Vent fort dans les Alpes-de-Haute-Provence**

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est placé par Météo-France en vigilance jaune, situation météorologique à surveiller, pour un risque de vent fort ce lundi 31 janvier 2022, à compter de 14h.

En matinée de lundi, le mistral se généralise et devient très fort, soufflant en rafales de 90 à 110 km/h. Il se renforce en cours d'après-midi et devient localement violent jusqu'en soirée. Les rafales sont alors de l'ordre de 100 à 120 km/h dans le pays de Forcalquier et le long du val de Durance.

Toujours fort mardi en vallées exposées, avec des rafales atteignant encore les 60 à 80 km/h, le vent persiste mercredi et faiblit dans l'après-midi.

Dans le cadre de la réglementation départementale, pour les cas dérogatoires à l'interdiction de brûlage (activités agricoles, forestières et débroussaillage obligatoire), l'emploi du feu est interdit au moins jusqu'à mercredi soir (vent supérieur à 40 km/h). Une grande partie du département n'a pas reçu de pluie depuis plus d'un mois.

Pour plus d'information veuillez consulter le site de Météo-France :

<https://meteofrance.com/> ou appeler le 3250

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex